



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique agricole

Question écrite n° 59680

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la vision de l'agriculture par l'opinion publique. En effet, les épizooties d'ESB et de fièvre aphteuse ont fortement contribué à dégrader l'image de l'agriculture et de ses valeurs. C'est pourquoi, il lui demande les mesures qu'il compte prendre afin de réhabiliter la place de l'agriculture traditionnelle, par la mise en oeuvre d'une campagne d'information par exemple.

Texte de la réponse

L'image que le public peut avoir de l'agriculture est devenue une préoccupation importante du ministère de l'agriculture et de la pêche. Au cours du dernier trimestre de l'année 2000, le Gouvernement a organisé les " Etats généraux de l'alimentation " qui visaient à mesurer les attentes des Français en matière de qualité et de sécurité des aliments et à établir un débat citoyen sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation. Au moment où la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine a éclaté en novembre, le Gouvernement, à l'initiative du ministère de l'agriculture et de la pêche, a aussitôt réagi en engageant une campagne de presse pour rassurer les consommateurs sur des mesures de précaution prises et l'innocuité de la viande de boeuf commercialisée. L'enquête d'opinion sur " les Français et l'agriculture ", commandée par le ministère et réalisée en juin dernier par l'institut Ipsos, a confirmé l'intérêt que portent les Français à leur agriculture et le besoin d'information qu'ils ressentent en la matière. Le ministère de l'agriculture et de la pêche a engagé une politique de communication ouverte au grand public et consacrée au nouveau modèle d'agriculture auquel aspirent les Français et que traduit la loi d'orientation agricole de décembre 1999 : une agriculture plus respectueuse de l'environnement, privilégiant la qualité des produits et l'occupation harmonieuse de l'espace rural. Il ne s'agit pas, au demeurant, de réhabiliter l'agriculture traditionnelle. Outre les actions menées en ce sens en faveur du développement des nouvelles technologies d'information et de télécommunication, le ministère de l'agriculture et de la pêche prévoit, en 2002, de conduire une campagne de communication sur l'alimentation visant à familiariser le public avec la réalité objective et rassurante de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59680

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2001, page 2039

Réponse publiée le : 5 novembre 2001, page 6303